

L'application de cette loi demande de la sérénité et du temps ; le temps, notamment, d'une concertation avec les organisations syndicales, qui fixe des mesures équitables de compensation des efforts demandés.

Nous ne disposons, dans cette période, ni de l'un, ni de l'autre.

Nous vous demandons en conséquence d'envisager toutes les mesures qui permettent de surseoir à cette application. Il en va de notre capacité à surmonter la crise actuelle et de maintenir la mobilisation sans faille des agents publics.

Dans l'attente,

Nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos salutations dévouées à l'intérêt public.

Signataires :

Monsieur Abdel SADI, Maire de Bobigny

Monsieur Gilles POUX, Maire de La Courneuve

Monsieur Patrice BESSAC, Maire de Montreuil

Monsieur Olivier SARRABEYROUSE, Maire de Noisy le Sec

Monsieur Stéphane BLANCHET, Maire de Sevran

Monsieur Azzedine TAIBI, Maire de Stains,

Monsieur François ASENSI, Maire de Tremblay-en-France